

Etats de l'Ouest promet de devenir important pour les deux sections de la province à la fois.

“ Dans une correspondance qui a eu lieu, pendant la vacance, avec le gouvernement impérial, et nos sœurs colonies de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick, on s'est offert de faire sentir au gouvernement métropolitain l'importance pour les intérêts impériaux d'un chemin de fer international et chemin militaire à Halifax. Cette correspondance sera soumise à votre considération.

“ La province ayant déjà poussé jusqu'aux dernières limites l'aide pécuniaire qu'elle a été appelée à donner à la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc, j'éprouve beaucoup de plaisir à vous exprimer mon ferme espoir que cette aide se trouvera suffisante pour assurer les avantages que promet l'achèvement de ses ouvrages, et je ne doute pas que la société entière s'ait pleinement apprécié les avantages de cette grande et importante entreprise.

“ *Messieurs de l'assemblée législative,*

“ Les difficultés commerciales auxquelles j'ai déjà fait allusion ont, comme vous le verrez, affecté notre revenu. C'est ce à quoi l'on devait s'attendre, mais la diminution n'est pas telle à nous inspirer des craintes pour le crédit ou la prospérité future du pays.

“ J'espère que vous trouverez que le gouvernement exécutif a employé avec toute l'économie désirable les fonds qui lui avaient été confiés, et que le bureau d'audition a maintenu une surveillance officieuse sur les comptes publics. J'ai à vous demander, dans la présente session, les subsides nécessaires pour le service public.

“ *Honorables messieurs et messieurs,*

“ Je ferai mettre devant vous une correspondance au sujet de la compagnie de la baie d'Hudson et de son territoire, de même que la réponse à votre adresse présentée à sa très-gracieuse majesté sur le sujet du siège du gouvernement. Dans la première de ces matières, vous aurez à considérer les propositions qu'a faites à la compagnie de la baie d'Hudson le secrétaire d'état de Sa Majesté pour les colonies, et à bien mesurer la portée de ces propositions vis-à-vis des intérêts et des droits du Canada.

“ Il vous sera soumis de même des papiers qui vous montreront clairement les démarches qu'a prises le gouvernement provincial pour faire valoir ses intérêts et ses droits, et en assurer la maintenance dans l'avenir.

“ Je vous laisse maintenant à l'accomplissement de vos devoirs législatifs.”

A leur retour dans la Chambre, MM. les députés entendent une seconde fois la lecture du discours du trône, faite par leur Président.

Ensuite, M. J. A. Macdonald présente un bill dont la seconde lecture est renvoyée à la fin de la quinzaine et qui pourvoit à l'administration des serments d'office aux personnes désignées pour être juges de paix dans la province.

Enfin le Procureur-Général du Haut-Canada propose de renvoyer à lundi la discussion sur le discours du gouverneur.

M. Brown fait remarquer que l'on n'aura pas eu peut-être le temps d'imprimer les amendements et qu'en ce cas l'Opposition demandera un délai d'un jour.

M. J. A. Macdonald.—Propose la formation des comités permanents ordinaires.

M. Mackenzie.—Je crois que ce parlement devrait se donner des règles, comme il en a le droit, au lieu d'accepter celles du parlement précédent. Par exemple, il est urgent de modifier la formation des comités permanents et principalement de celui qui inspecte les comptes publics. Je vois un sourire sur les lèvres du Commissaire des Terres et sur celles de son collègue qui est assis derrière lui et qui représente plus de citoyens que n'importe qui, ayant obtenu quatorze mille voix en sa faveur. [Éclats de rire.] Mais nous devrions avoir une meilleure manière de contrôler les dépenses publiques, car les ventrus du gouvernement sont peu disposés à empêcher le gaspillage.

M. Brown.—Je crois qu'il serait opportun de nommer un comité composé de membres anciens et chargé de reviser nos règlements.

M. J. A. Macdonald.—Je compte proposer la formation

d'un pareil comité, après les débats sur l'adresse. Quant aux remarques du député de Haldimand, j'ai à lui dire que la bourse publique confiée des ventrus est en meilleures mains que si elle était laissée aux soins d'hommes maigris dans une longue attente et qui n'ont jamais eu l'occasion de palper les deniers publics.

La Chambre s'ajourne jusqu'à lundi

LES JENKINS.

SCENES DE LA VIE AMERICAINE.

Un soir du mois de mai 1849, un jeune Parisien, nommé Charles Bussy, que Paris emmenait, mit pied à terre à l'hôtel d'Astor, à New-York. Il était jeune, de bon caractère, bien fait, vigoureux, chasseur adroit, bon cavalier; il avait de l'esprit, du courage, de la gaieté, et par malheur aussi des dettes.

Dans les pays civilisés, le créancier n'est que la préface de l'huissier, derrière lequel on aperçoit les recors et le frais séjour de la prison. Bussy, qui aimait le soleil, le grand air et l'aspect de l'immense Océan, partit sans attendre qu'on lui offrit un asile dans cette maison hospitalière. Il emportait le titre de propriété d'une forêt de cinq mille acres que son père avait achetée à vil prix, dix ans auparavant, dans l'Ohio. Ce père prévoyant avait deviné les instincts dissipateurs de son fils, et, par une clause expresse de son testament, il avait défendu de vendre ou d'hypothéquer avant dix ans la moindre parcelle de sa forêt. Cette précaution prise, il mourut, laissant à son fils de profonds regrets et un capital de cinq ou six cent mille francs, qui ne tarda guère à s'évaporer en fumée.

La veille de son départ, Bussy fit son inventaire. Il avait en portefeuille dix mille francs, et il en devait soixante mille. Cette découverte le fit sourire. Il pensait à sa forêt d'Amérique et se sentait plein de confiance. Tout homme a son rêve; celui de notre héros était de devenir grand propriétaire dans le pays des Mohicans.—Je défricherai ma forêt, disait-il, j'abattraï les arbres, je construirai des maisons, j'y mettrai des Allemands, des Irlandais ou des nègres, et je serai le bienfaiteur et le représentant naturel des fermiers de ma future ville de *Bussy-Town*. Dans cinq ans, j'aurai payé mes créanciers, je serai membre du Congrès, peut-être gouverneur de l'Etat, et vingt fois plus libre et plus puissant qu'aucun de mes amis d'Europe.

A New-York, son premier soin fut de faire vérifier ses titres de propriété par un avocat qui les trouva excellents, puis il revint à *Astor-House*, et dîna de bon appetit. La cuisine américaine ressemble beaucoup à la nation. Elle est, non pas la meilleure ni la plus délicate, mais la plus solide et la plus variée de toutes les cuisines de l'univers. La rhubarbe s'y mêle à l'ananas, comme le nègre et l'Indien se mêlent au *Yankee*. Bussy, que le hasard avait placé en face d'une fort jolie Américaine, aux épaules blanches et nues, dépensa en quelques minutes toutes les phrases aimables que fournit le *guide des étrangers*. La dame en parut charmée et lui tendit gracieusement son verre lorsqu'il prit, suivant la coutume du pays, la liberté de lui offrir du vin de Champagne. Cette faveur inespérée tourna la tête à notre ami que l'expérience de la vie parisienne n'avait pas rendu sage, et, poussant plus loin l'audace, il demanda pour le soir une conversation particulière que la jeune et souriante miss ne crut pas devoir lui refuser.

Je supplie le lecteur de ne pas se scandaliser trop vite. Ces sortes de faveurs sont tout à fait sans conséquence aux Etats-Unis. Les jeunes filles de ce pays-là, qui sont beaucoup plus libres que celle de France ou d'Italie, ne font peut-être pas plus de sottises. Comme elles attendent peu de chose de la libéralité de leurs parents, elles sentent de bonne heure le besoin d'un mari qui soit riche. Fille qui cherche un mari sait rester sage.

Bussy, qui ne connaissait pas les mœurs du pays, et qui avait fort bien dîné, s'était appuyé contre une des colonnes de marbre d'*Astor-House*, et, tout en fumant un cigare, regardait passer la foule dans *Broadway*.—Quelle ravissante franchise! se disait-il. Je connais depuis une heure à peine cette jeune fille, je lui offre un verre de vin et un rendez-vous, et elle accepte du pre-